

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2014

OBJET : Vente Concession Cimetière Communal – Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2015.

N° : 70/2014

Date de convocation : 11 décembre 2014.

L'An deux mille quatorze, le dix-sept décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montredon des Corbières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MELLET Eric, Maire.

Présents : M. MELLET M. BANCILHON, M. DENUX, Mme MERONO Mme SORIANO, M. TENA, M. SAILLY, M. KHADRI
Mme PELEGRIN, Mme ORGILLES, Mme VIDAL, Mme FAVAT, Mme MARHUENDA, Mme LAFFONT-DUCOURNAU.

Absent Excusé avec Pouvoir : M. GEA à Mme MARHUENDA

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Suffrages exprimés: 15

Vote

Pour : 12

Contre :

Abstention(s) : 3

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PELEGRIN Christina.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet de réorganisation du cimetière communal de la collectivité (reprise concession en état d'abandon) afin de pourvoir récupérer certaines concessions en état d'abandon afin que ces dernières soient proposées à la vente.

Suite à cette réorganisation, Monsieur le Maire propose également à l'assemblée de procéder à la révision des tarifs concernant la vente de concession terre, caveau et case columbarium.

A cet effet, il dépose sur le bureau les tarifs actuels des concessions ainsi que la proposition des nouveaux tarifs à approuver et qui seront applicables au 1^{er} janvier 2015.

Tarifs Actuels :

Concession perpétuelle terre (2 places) : 85.98 Euros

Concession perpétuelle terre (4 places) : 177.45 Euros

Concession perpétuelle Petit caveau (2 places) : 207.94 Euros

Concession perpétuelle caveau normal (6 places) : 207.80 Euros

Case Columbarium (durée 10 ans renouvelable 2 fois maximum) : 300 Euros

Case Columbarium (durée 30 ans non renouvelable) : 600 Euros

Proposition Nouveaux Tarifs :

Concession trentenaire terre (2 places) : 150.00 Euros

Concession trentenaire terre (4 places) : 275.00 Euros

Concession trentenaire Petit caveau (2 places) : 306.25 Euros

Concession trentenaire caveau normal (6 places) : 400.00 Euros

Case Columbarium (durée 10 ans renouvelable 2 fois maximum) : 300 Euros

Case Columbarium (durée 30 ans non renouvelable) : 600 Euros

Il invite le conseil à délibérer.

LE CONSEIL

Son président entendu et après en avoir délibéré

Oui l'exposé de Monsieur le Maire.

Approuve les nouveaux tarifs des concessions à la vente applicable au 1^{er} janvier 2015 proposés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

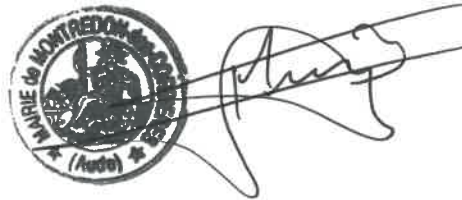
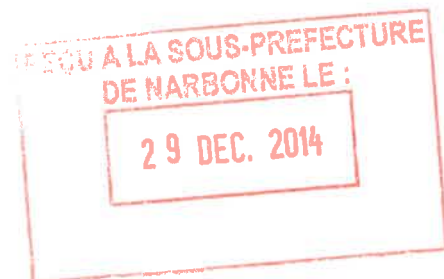
Ainsi fait et délibéré

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme.

E. MELLET

Maire de Montredon des Corbières
Vice-Président de la Communauté du Grand Narbonne

The image shows a circular official seal on the left and a handwritten signature on the right. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE MONTREDON DES CORBIÈRES' around the perimeter, with '(Ardo)' at the bottom. The signature is written in black ink over the seal.A red rectangular stamp is located in the lower right quadrant. It contains the text 'REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE NARBONNE LE : 29 DEC. 2014' in red capital letters. The stamp is slightly tilted.